



Éragny



Éragny,  
le XX novembre 2021

Campagne  
de communication  
locale



# CHARTRE DE SOUTIEN

## AUX ACTIVITES ARTISANALES LOCALES

### « Consommez local, consommez artisanal »

Les artisans des métiers de Bouche, des Services, du Bâtiment, de la Fabrication et des métiers d'Art sont des acteurs incontournables de l'économie locale. Ils sont indissociables de l'avenir des communes, indispensables à leur attractivité et à leur développement, pourvoyeurs d'emplois non délocalisables et de lien social.

Jean-Louis ORAIN, le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise, agissant en qualité de représentant de la CMA Ile-de-France, s'engage aujourd'hui à vos côtés Monsieur Thibault HUMBERT Maire d'Éragny sur Oise dans une ambitieuse politique de valorisation de l'Artisanat auprès de vos administrés et, plus particulièrement, de soutien aux entreprises artisanales installées sur votre commune.

Nos engagements réciproques :

La commune d'Éragny sur Oise reconnaît le caractère indispensable du service de proximité assuré par les artisans et leur rôle central dans l'animation de la vie économique et sociale locale.

1. Ainsi, la commune d'Éragny sur Oise s'engage à promouvoir le label « Consommez local, consommez artisanal » et les différents titres de qualification de l'Artisanat (artisan, maître artisan, artisan d'art et maître artisan d'art) afin de valoriser les entreprises artisanales et faciliter la promotion de leurs savoir-faire auprès des consommateurs.
2. La commune d'Éragny sur Oise s'engage à relayer les campagnes de communication de la CMA Ile-de-France en fonction des moyens et supports dont elle dispose.
3. La commune d'Éragny sur Oise s'engage à favoriser l'installation et le renouvellement des entreprises artisanales en créant un environnement favorable à la création d'entreprise, au maintien des emplois et en encourageant la transmission/reprise d'activités artisanales.

Accusé de réception en préfecture  
095-219502184-20221201-2022012-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2022  
Date de réception préfecture : 06/12/2022

# CHARTRE DE SOUTIEN

## AUX ACTIVITES ARTISANALES LOCALES



4. La commune d'Eragny sur Oise s'engage à maintenir et à renforcer l'activité artisanale sur son territoire en utilisant les outils d'urbanisme et d'aménagement à sa disposition. Elle s'inscrit dans la volonté d'un accès plus facile des entreprises artisanales à l'immobilier d'entreprises.

De son côté,

1. La CMA Ile-de-France s'engage à valoriser la démarche volontaire de la commune auprès des entreprises artisanales en l'associant à son réseau des collectivités engagées pour le « Consommez local, consommez artisanal ». Cela inclut de relayer les informations pratiques locales concernant l'Artisanat et l'invitation à des événements.
2. La CMA Ile-de-France s'engage à fournir un kit de communication du dispositif « Consommez local, consommez artisanal ».
3. La CMA Ile-de-France s'engage à fournir chaque année à la commune des données statistiques et informatives issues du Répertoire des Métiers.
4. La CMA Ile-de-France propose d'apporter à la commune son expertise en termes d'accompagnement des entreprises, de veille et de qualification des activités artisanales et de réalisation d'études dans le cadre d'un partenariat qui pourra faire l'objet d'une convention.

Qu'ils soient boulanger, coiffeur, taxi ou plombier, les artisans sont porteurs au quotidien des valeurs d'humanité et d'excellence, et ils méritent une place au cœur des actions des territoires.

Le Président de la CMA Val d'Oise,  
représentant la CMA IDF  
Jean-Louis ORAIN

Le Maire d'Eragny sur Oise  
Thibault HUMBERT